

sous pour sainte Blandine et pour ses deux associés au martyre (1).

Il est de fait que les deux homélies ont dû être prêchées par un personnage que rattachaient à la ville de Lugdunum les liens de la naissance et le long exercice du ministère sacré. Cette double circonstance y est plus d'une fois rappelée. L'Eglise de Lyon, par exemple, est traitée de *notre Eglise* ; la banlieue lyonnaise, de *notre patrie*, et saint Pothin, de *notre père* (2). L'exorde même de l'oraison funèbre de sainte Blandine est tiré d'un argument qui semble inspiré par une nationalité commune à l'orateur et à son auditoire : « S'il est, dit-il, d'une bonne dévotion d'honorer les martyrs étrangers, il n'est pas d'une saine piété de laisser en oubli les héros chrétiens qui sont l'honneur du pays natal (3). »

Malgré ces allusions fréquentes au lieu de sa naissance, l'auteur ne saurait être confondu avec saint Eucher. Celui-ci a bien pu, en sa qualité d'évêque de Lugdunum, appeler l'Eglise de Lyon *notre Eglise*, et le premier de ses prédécesseurs *notre père* ; mais, étranger par la naissance à son diocèse (4), il n'a jamais, certes, dit et écrit, en parlant du pays dépendant de Lyon, *notre patrie*.

Un autre motif s'oppose à l'attribution dont le P. Colonia a pris l'initiative, la conformité de composition et de style qui rattache littérairement les deux homélies au faisceau rationnel où elles sont et devaient être comprises.

L'écrivain à qui l'on doit un éloge charmant de la solitude, bien qu'il tourmente assez souvent sa pensée, a un genre d'écrire plus simple et plus ferme que le style des deux ser-

(1) Colonia, ouvr. cité, I, 264.

(2) *Homél. de sainte Blandine*.

(3) *Id.*, *ibid.*

(4) Saint Eucher était né en Provence, d'après la 11<sup>e</sup> conférence de Cassien (Colonia, *ouvrage cité*, I, 221).